

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Délibération N°2023-17

<u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 10 Présent(s) : 6 Absent(s) : 4 Pouvoir(s) : -	le vingt-six mai deux-mil vingt-trois à dix-neuf heures et quinze minutes, Le conseil municipal de la commune de CLERMONT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VERMELLE, maire. <u>Date de convocation</u> : 19 mai 2023 <u>Date d'affichage</u> : 19 mai 2023 <u>Présents</u> : Christian VERMELLE, Dominique THEVENET, Laury CICLET, Mourad BELMESSIKH, Philippe MONOD, Serge PASSERAT. <u>Absent(s)</u> : Anne-Olivia CAVALLARI, Christine DOCHE, Geoffrey DUNAND, Loïc TARDY. <u>Procuration(s)</u> : - <u>Secrétaire de séance</u> : Laury CICLET
Vote Pour : 6 Contre : - Abstention : -	

Convention de mise à disposition d'équipement
(Association les Ouables – Salle polyvalente)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de l'association "les ouables" d'utiliser la salle des fêtes le **mardi, 6 mois dans l'année**, pour exercer leurs activités de cannage et vannerie.

Monsieur le maire donne lecture du projet de convention à passer avec l'association et informe les conseillers qu'il y a lieu de fixer le montant de la redevance et la durée de la convention

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à établir et signer la convention de mise à disposition d'équipement (annexe 1) avec l'association "les ouables" pour une durée de 3 ans avec reconduction expresse.

FIXE le montant de la redevance à 48 € mensuel.

Le secrétaire de séance,
Laury CICLET

Le Maire,
Christian VERMELLE

